



GRIMISUAT, Château de Grimisuat

Interventions dans la cave

17 septembre, 2 et 3 octobre 2012

Marie-Paule Guex
Alessandra Antonini

Novembre 2012

Château de Grimisuat

Interventions du 17 septembre, et du 2 au 3 octobre 2012

Rapport de novembre 2012

Marie-Paule Guex et Alessandra Antonini

Tables des matières

- 1 Fiche technique
- 2 Localisation et circonstances de l'intervention
- 3 Constats archéologiques
 - 3.1 La surface taillée du rocher
 - 3.2 Le remblai de terrassement de la partie sud
- 4 Conclusion

1 Fiche technique

Commune	Grimisuat VS
Lieu-dit	Château
Coordonnées	CN 1286, 595'737 / 123'185, alt. 873 m env.
Projet	rénovation de l'intérieur du château
Surface explorée	env. 50 m ² , profondeur de 20 cm en moyenne
Intervention	17 septembre, 2 – 3 octobre 2012.
Equipe de fouille	A. Antonini (archéologue responsable scientifique), M.-P. Guex (archéologue responsable sur place), A. Rousal (fouilleur)
Mandataire	Bureau TERA Sàrl, Sion (A. Antonini).

2 Localisation et circonstances de l'intervention

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment, les caves du château de Grimisuat ont été vidées des objets entreposés (notamment des poutres anciennes, des éléments de fourneau en pierre ollaire) et des installations obsolètes de chauffage (chaudière, citerne). Trois sondages ont ensuite été effectués pour déterminer la nature du substrat et la configuration du rocher apparaissant déjà par endroits : les deux premiers sondages étaient situés au milieu et dans l'angle sud-ouest du local 0.1 et le dernier dans le local 0.2.

Ces sondages préliminaires ont montré que, dans les deux tiers nord des caves, le sol consistait en la surface de la roche-mère, tandis que dans le tiers sud, le niveau d'utilisation reposait sur des remblais récents comprenant notamment des sarments et des débris de démolition (fragments de maçonnerie et de solivage) très poussiéreux. Suite à ce constat, la décision a été prise par le maître de l'ouvrage d'évacuer le remblai (à la machine) et de mettre au jour le rocher.

L'intervention du bureau TERA mandaté pour le suivi archéologique des travaux au château a consisté en l'établissement de coupes schématiques dans les remblais du sol, le nettoyage fin de la surface du rocher (dans une grande partie de la cave orientale et au fond de la tranchée du petit local occidental) et la documentation (dessin et photographies) de la surface du rocher. Lors de notre intervention, le secteur nord du local occidental (0.2) n'était pas encore complètement vidé ; il fera l'objet d'un complément dès le début des travaux de réaffectation.

Ce texte est intégré dans le rapport général sur le bâtiment.

3 Constats archéologiques

Le château est érigé à l'extrémité occidentale d'une arête rocheuse proéminente. Ces murs extérieurs sont ancrés sur le rocher qui forme aussi le sol de la cave sauf vers l'angle sud-ouest, où le bord du rocher devient plus abrupt et où sa surface est recouverte de sédiments stériles. Dans la partie nord des caves, près de la porte d'entrée, le rocher a été entaillé à l'horizontale sans doute lors de la construction du bâtiment (**Fig. 1**).

L'excavation plus profonde apparue dans la partie sud de la grande cave occidentale pourrait être plus récente. Ce deuxième replat comprenant un escalier d'accès et des niches rectangulaires pourrait être liée à une nouvelle affectation du local ou à une augmentation des surfaces utilisées pour le stockage de nourriture. (**Fig. 2**). Cet aménagement n'est présent que dans la grande cave et pourrait être contemporain du mur de refend qui la sépare de la petite cave occidentale.

A une date récente (début XX^e siècle ?), la partie profonde de la cave a été utilisée apparemment comme lieu de stockage de bois (épais liséré de fibres ligneuses sur le rocher) et de sarments de vigne, avant d'être remblayée de sorte que la cave puisse être exploitée sur un seul niveau.

3.1 La surface taillée du rocher

Les maçonneries du bâtiment ont été érigées avant excavation du rocher sur la surface naturelle de celui-ci, inclinée vers le sud-ouest. La différence entre l'affleurement du rocher sous la première assise du mur et le replat taillé atteint 1.00 m du côté nord (**Fig. 2**) et diminue du côté sud-ouest.

Le replat supérieur dont le niveau est déterminé par le seuil de la porte et par la première marche de l'escalier qui mène à l'étage s'étend sur les deux tiers nord des deux caves sur une largeur de 4 m.

Le replat inférieur a été aménagé uniquement dans la cave orientale (local 0.1). Il mesure 2.50 m de large sur une longueur de 5 à 6 m et est situé environ 0.90 m plus bas que la plate-forme supérieure. A l'ouest de ce replat, dans l'angle sud-ouest du local 0.1 et plus loin dans le local 0.2, la surface du rocher se situe plus bas que le replat inférieur : ici la surface des sédiments naturels servait de sol.

Les aménagements taillés dans la surface rocheuse du replat inférieur

Dans le sol et le bord de la plate-forme inférieure, on observe plusieurs entailles qui devaient avoir une fonction spécifique.

Deux fosses rectangulaires ont été creusées l'une à côté de l'autre au pied de la paroi orientale (**Fig. 1 et 3**). Elles ont une forme ovoïde de 100 cm de longueur sur 50 cm de largeur et 15 cm de profondeur. Le fond de chacune est surcreusé par une cuvette carrée de 40 cm de côté pour 15 cm de profondeur supplémentaire.

La fonction primitive de ces deux fosses n'est pas connue. Elles ont peut-être servi au stockage de nourriture ou d'objets à conserver en milieu humide. Lors de leur découverte, elles contenaient de nombreuses chaussures en cuir aux semelles cloutées ou collées (XIX^e – 1^e moitié du XX^e s. ?, (**Fig. 4**). Sans doute protégées à l'origine par un couvercle en bois, ces chaussures étaient stockées à cet endroit avant le remblaiement du replat inférieur.

Le bord nord du replat inférieur présente trois encoches verticales, de plan carré ou rectangulaire, dont le fond correspond au sol de la plate-forme. De largeur et de profondeur variables (40 x 35 cm, 100 x 120 cm, 45 x 50 cm, d'est en ouest), ces niches ne comportent aucune entaille qui pourrait témoigner de leur fonction (**Fig. 5**). Il est probable qu'elles devaient recevoir la charpente d'un aménagement en bois (cloison verticale). Une quatrième

entaille, à l'ouest des trois premières, semble avoir été prévue pour encastrer une poutre horizontale (**Fig. 1**).

Entre deux des niches du bord nord du replat inférieur, la roche a été taillée en escalier, avec quatre marches irrégulières, les marches supérieures, les plus hautes et profondes, étant les mieux taillées (**Fig. 6**). Ce petit escalier permettait d'accéder au cellier (largeur de l'escalier 90 cm, hauteur des marches 10 à 20 cm, profondeur 10 à 25 cm).

3.2 Le remblai de terrassement de la partie sud

A une époque récente (XX^e s. ?), la partie sud profonde de la cave a été remblayée de sorte que le sol de la cave n'ait plus qu'un seul niveau.

Dans la cave 0.1

Au contact du rocher, un liseré de bois pourri (épaisseur 5 cm) pourrait matérialiser l'utilisation du palier inférieur comme dépôt de bois ou les restes du plancher qui recouvrait ce cellier. Ce liseré était recouvert d'un lit de sarments atteignant 20 cm d'épaisseur. Entreposés à cet endroit avant le nivellement du local, les sarments étaient sans doute utilisés comme combustible. Au-dessus, un remblai hétérogène (épaisseur 65 cm) a été apporté dans le but de niveler le sol jusqu'au niveau de la partie nord du local. Il était constitué de petites pierres et de poussière, et contenait des boîtes modernes, du plastique, de la ferraille, des fragments de récipients en terre cuite, porcelaine ou verre, ainsi que des restes de sarments (**Fig. 7**).

Dans la cave 0.2

Un seul sédiment recouvre la surface non taillée du rocher. Il est composé de petites pierres et de silts, sans matériel anthropique (**Fig. 8**). La surface de ce terrain naturel (?) correspond au niveau du rocher taillé à l'horizontale de la partie nord du local, ainsi qu'à la base du crépi des parois. Le mur de façade entaille ce sédiment naturel ; la paroi de refend des deux caves est construite sur ce sédiment.

Au fond du sondage, au pied de la paroi sud, un sédiment jaunâtre recouvre le rocher (des restes de moraine ?) avant la construction du bâtiment. Du mortier de la paroi sud tombé au sol a été retrouvé sur ce sédiment, prouvant que ce dernier est bien antérieur au bâtiment.

Fig. 1 Grimisuat, Château. Local 0.1, palier inférieur de la cave, vue de l'ouest.
A gauche, le niveau de la plate-forme supérieure (B).
De part et d'autre du jalon au sol : les deux fosses (C) taillées dans le rocher du palier inférieur (A).
La ligne jaune marque la surface de l'affleurement rocheux.

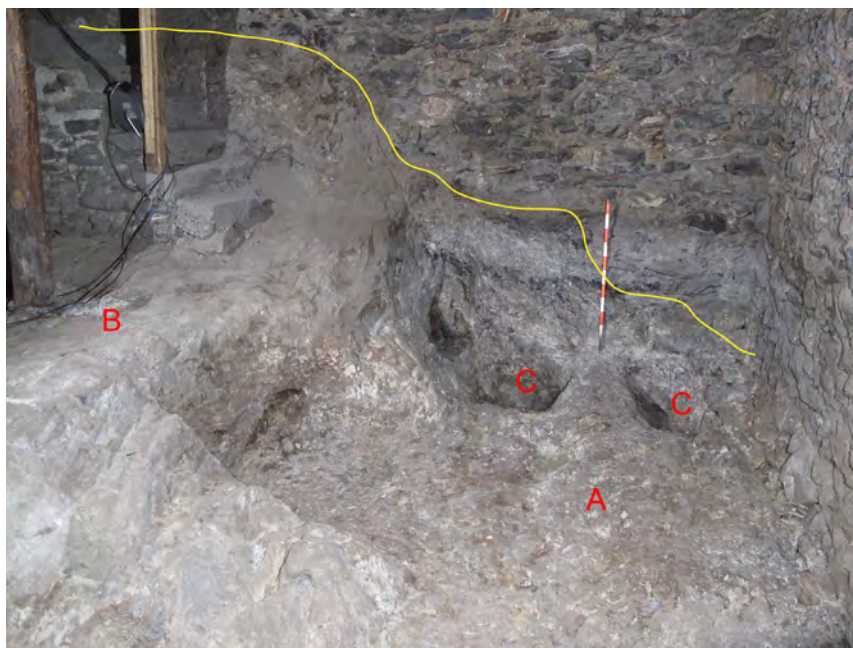


Fig. 2 Grimisuat, Château. Local 01, paroi nord de la cave.
Le mur est construit sur la surface du rocher (jaune).
Au pied du mur, le rocher est excavé sur plus de 1 m de hauteur. La ligne rouge indique la limite nord de la plate-forme taillée à l'horizontale.



Fig. 3 Grimisuat, Château. Local 0.1, vue du nord.
Les deux fosses (A) taillées dans le palier inférieur.



Fig. 4 Grimisuat, Château. Local 0.1.
Lot le mieux conservé des chaussures
mises au jour dans les fosses du palier
inférieur de la cave.



Fig. 5 Grimisuat, Château. Local 0.1, vue du
nord-est.
Sol taillé du palier inférieur (A).
A droite, les deux niches au parement vertical
(B) séparées par un escalier (C).



Fig. 6 Grimisuat, Château. Local 0.1.
Escalier taillé dans le rocher (A), entre les deux
niches au parement vertical (B).



Fig. 7 Grimisuat, Château. Local 0.1, profil est du sondage creusé dans le remblai du palier inférieur.

A : profil du petit escalier, B : liseré de bois pourri, C : couche de sarments, D : remblai à base de pierres, de poussière et de débris de toutes sortes. La surface de ce remblai correspond au dernier niveau d'utilisation de la cave.

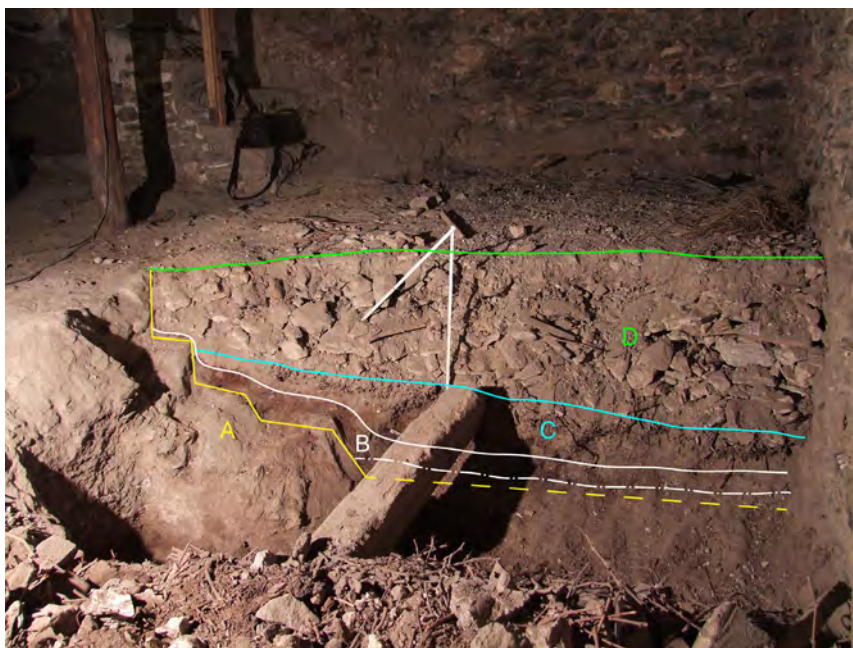


Fig. 8 Grimisuat, Château. Local 0.2, sondage en « L », vu du nord.

Le rocher est recouvert d'un sédiment jaun-vert (reste de moraine) puis d'un sédiment caillouteux stéril (= sans onclusions anthropiques) dont la surface servait de niveau de marche de la cave (= limite inférieure du crépi des parois).



Fig. 9 Grimisuat, Château. Local 0.2, paroi de refend, vue depuis l'ouest.

Le mur de refend est fondé sur le rocher sauf à son extrémité sud, où il est posé sur le reste d'un sédiment caillouteux stéril antérieur au bâtiment.



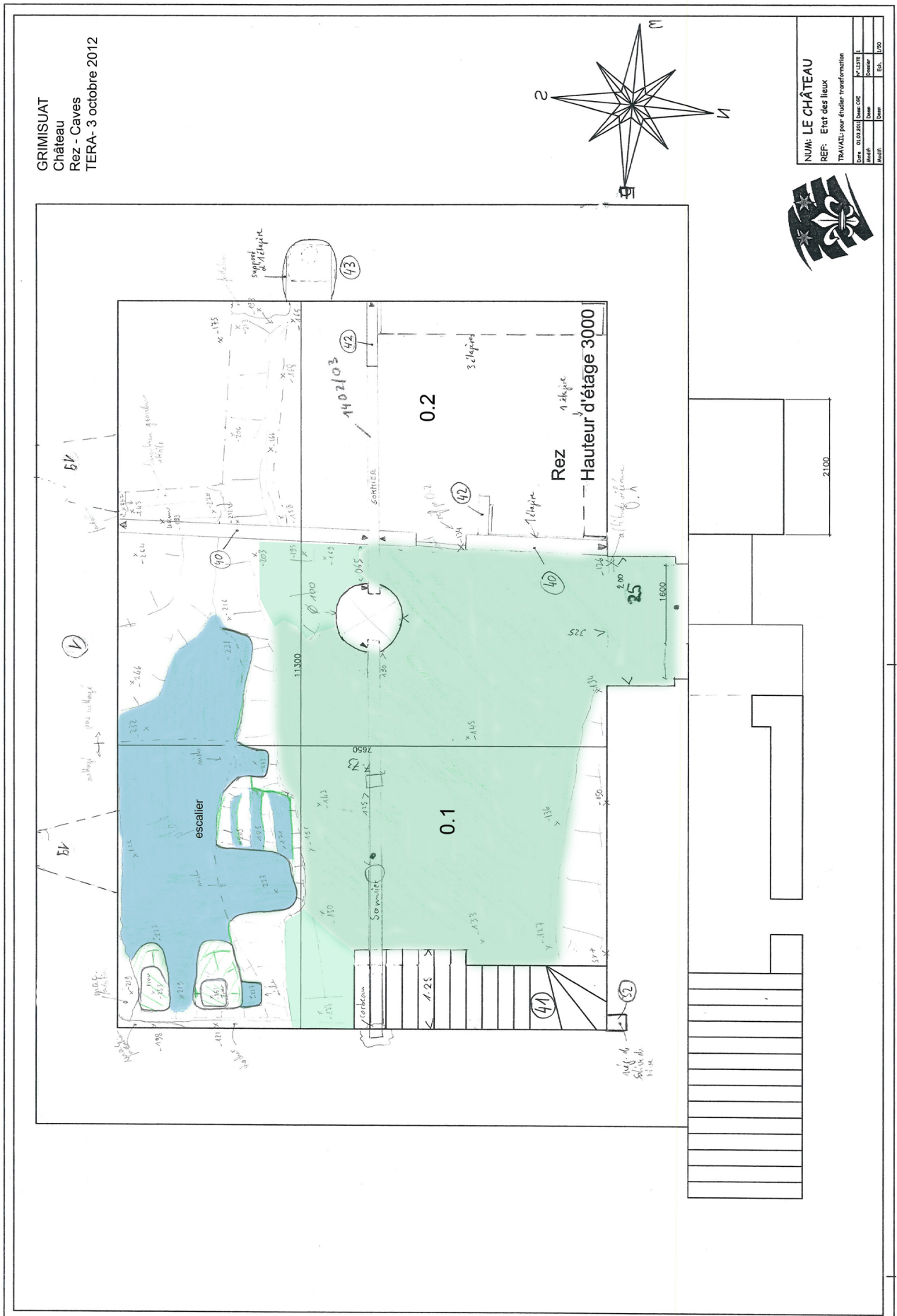


Fig. 10 Grimisuat, Château. Local 0.1, plan des surfaces du rocher taillées à l'horizontale.
En vert le palier supérieur, en bleu le palier inférieur.